

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 12 avril 2012 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Bruno Latreille, Nadia Debbabi, Robert Vaillancourt et Claude Racine formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale et greffière de séance.

Sont absent : les conseillers Ronald Critchley et Joffre L'Heureux Jr.

---

**Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 12 avril 2012 à 19 h 00.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Ville de Huntingdon**

Séance extraordinaire du **jeudi 12 avril 2012, à 19 h 00**, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Résolution - Autoriser le renouvellement d'un financement à court terme avec la Caisse Desjardins dans le cadre des travaux PRECO;
- D) Résolution – Autoriser un financement temporaire avec la Caisse Desjardins relatif au règlement 832-2011 pour l'acquisition d'un camion auto-citerne;
- E) Période de questions du public;

Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**Nomination de la greffière pour la présente séance**

Afin de combler les besoins du greffe pour cette séance:

**12-04-12-2894**

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille  
Appuyé par le conseiller Claude Racine  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de cette séance.

Adopté

### Adoption de l'ordre du jour

12-04-12-2895

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron  
Appuyé par le conseiller Claude Racine  
Et résolu à l'unanimité**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du jeudi 12 avril 2012 tel que lu par monsieur le maire.

Adopté

### Autoriser le renouvellement d'un financement à court terme avec la Caisse Desjardins dans le cadre des travaux PRECO

**Attendu qu'**en vertu du protocole d'entente signé avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) relativement aux travaux d'infrastructure des rues Henderson et Prince, la Ville agit à titre de maître d'œuvre du projet et est responsable de la réalisation des travaux ;

**Attendu que** l'entente prévoit que la Ville doit payer directement et en totalité les fournisseurs, incluant ceux qui sont liés aux travaux qui sont à la charge du MTQ,

**Attendu que** la Ville est en attente de percevoir le retour des taxes à la consommation d'un montant total de 273 514,64 \$ sur les travaux réalisés dans le cadre du programme PRÉCO ;

**Attendu** l'autorisation d'effectuer un prêt d'un montant de 469 000\$ avec la Caisse Desjardins par la résolution no. 11-12-20-2799 en date du 20 décembre 2011 ;

12-04-12-2896

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à**

**Que** le conseil autorise la trésorière, Madame Johanne Hébert, à effectuer le renouvellement du financement jusqu'au 30 juin 2012 d'un montant de 469 000 \$ avec la Caisse Desjardins pour le paiement des travaux à la charge du ministère des Transports du Québec.

**Que** le Maire, M. Stéphane Gendron et la trésorière, Mme Johanne Hébert, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tout document relatif à ce financement.

Adopté

### Autoriser un financement temporaire avec la Caisse Desjardins relatif au règlement 832-2011 pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne;

**Attendu** l'approbation ministérielle du règlement 832-2011 décrétant une dépense de 314 000 \$ et un emprunt de 314 000 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne ;

12-04-12-2897

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi  
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le conseil autorise la trésorière, Madame Johanne Hébert, à effectuer un financement temporaire au montant de 314 000 \$ avec la Caisse Desjardins pour le paiement du camion autopompe-citerne dans l'attente du financement permanent du règlement d'emprunt 832-2011.

**Que** le Maire, M. Stéphane Gendron et la trésorière, Mme Johanne Hébert, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tout document relatif à ce financement.

Adopté

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 15.

---

Stéphane Gendron, Maire

---

Johanne Hébert, Greffière